



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMPTABILITÉ MATIÈRES DES LIVRAISONS DE HOUILLES, LIGNITES ET COKES À REMPLIR PAR L'UTILISATEUR DE CHARBON LORS DES LIVRAISONS AUX PARTICULIERS



N°16253*01
2040-TIC-CM-U-SD

Dispositions des articles
L.312-1 et suivants du code
des impositions sur les biens
et les services

Nom / Raison sociale de l'utilisateur	
SIRET	
Adresse	

Date de la livraison	Fournisseur des produits	Contrat ou commande correspondant à la livraison	Code NC du produit livré	Quantités livrées (tonnes)	Quantités employées à des usages NON TAXABLES (tonnes)								Quantités taxables (A - I)	
					Usage autre que combustible	Double usage	Fabrication de produits minéraux non métalliques	Production de produits énergétiques	Production d'électricité	Production ou extraction de houilles, lignites et cokes	Valorisation de la biomasse	Total des quantités non taxables (somme B à H)		
					A	B	C	D	E	F	G	H		I
											TOTAL			